

**COMMUNIQUÉ DE L'ADE SUR LES RÉINSCRIPTIONS  
DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020/2021**

*C'est dans ce sens que l'Association des Etudiants de l'ENCG Casablanca tient à vous informer des changements au niveau des montants des cotisations annuelles de l'ADE lors des réinscriptions ainsi que la modalité de règlement.*

**1- NOUVEAUX MONTANTS DES COTISATIONS ANNUELLES**

	300 Dhs	100 Dhs
S3 ; S5 ; S7		X
Cnaem ; Transfert	X	
Master et Licence Pro	X	
Master Spécialisé	X	

**2- NOUVELLE MODALITE DE PAIEMENT DES COTISATIONS  
ANNUELLES**

*Suite à ce changement, la complétion de votre dossier d'inscription requiert le bordereau de versement (non pas de virement pour traçabilité en papier) de la somme de cotisation qui concerne votre promotion.*

RIB: 011780000073200003836235

Intitulé du compte: ASSOCIATION DES ETUDIANTS ENCG

Banque: BMCE